

Bac Professionnel

Comptabilité

Domaine d'activité :

Le titulaire du Bac Professionnel comptable doit être capable de traiter et de contrôler l'information sous ses diverses formes, de communiquer, avec des partenaires administratifs ou commerciaux, d'organiser et de gérer le travail administratif et les moyens à mettre en œuvre. A partir d'une bonne connaissance des logiciels, il peut se voir confier des travaux de traitement et de vérification techniques et comptables.



Enseignement:

Enseignement technique :

- Comptabilité,
- Informatique,
- Gestion des activités (Commerciale, du Personnel...)
- Communication,
- Économie et Droit,
- Organisation.

Stages :

8 semaines en 1^{ère} et 8 semaines en Terminale (soit un total de 16 semaines)

Qualités requises :

Logique et sens de l'organisation - rigueur - autonomie - facultés d'adaptation - soin et bonne motivation.

Horaires par semaine		
Enseignement général	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Français	4	4
Histoire - Géographie	2	2
Anglais	3	3
Mathématiques	2	2
ECJS	0,5	0,5
EPS	2	2
Dessin	2	2
Enseignement professionnel		
Economie et Droit	2	2
Secrétariat	11,5	11,5
Comptabilité		
TPS		
Enseignement pluridisciplinaire		
Dont projet Pluridisciplinaire à caractère professionnelle	3	3



Critères d'admission :

Niveau satisfaisant en comptabilité et mathématiques, mais surtout une bonne motivation pour la pratique professionnelle. Niveau correct en enseignement général.

Devenir des élèves :

Emplois immédiats :

Aide comptable - Employés des services Administratifs.

Poursuites d'études :

La finalité du Bac Professionnel étant l'entrée dans le monde du travail, seuls les élèves très motivés et d'un très bon niveau, aussi bien en enseignement général que professionnel, peuvent envisager une poursuite d'étude en BTS ou en DUT.

Retrait des dossiers dans les collèges et lycées privés du département ou aux Bressis : **A partir de janvier 2009**

Journées portes ouvertes

Vendredi 20 mars 2009 de 16h00 à 20h00

Samedi 21 mars 2009 de 8h00 à 12h30

Décision d'admission, de refus ou d'attente

- Les avis d'acceptation, de refus ou d'attente parviendront aux familles à partir de la fin mai (pas de réponse par téléphone).
- En cas d'admission, un dossier d'inscription sera adressé à la famille. Il devra être retourné au lycée « Les Bressis » au plus vite.
- Tout dossier incomplet sera rejeté.
- Possibilité de prendre un RDV à l'accueil avec la Direction.



Renseignements

Lycée « Les BRESSIS »

85 route des Creuses

74600 Seynod

Tél. : 04 50 52 01 22

Fax : 04 50 69 04 23

secretariat@lycee-prive-bressis.fr

www.lycee-prive-bressis.fr